



LA NEWSLETTER

ÉDITO

Bilan du colloque du 27 septembre 2021 sur le logement social ultramarin.

Sous le parrainage du Vice-président du Sénat, Georges Patient, L'USHOM, Interco' Outre-mer et l'ACCD'OM se sont réunis le lundi 27 septembre au Palais du Luxembourg dans le but d'aborder les enjeux économique-sociaux de l'habitat social ultramarin ainsi que les adaptations nécessaires relatives au changement climatique et aux aléas environnementaux.

L'insularité, la crise sanitaire, le taux de chômage extrêmement élevé sont des facteurs qui rendent difficile l'amélioration des conditions de vie des habitants des territoires d'Outre-mer. La situation et les enjeux sont donc complexes, d'autant que des mesures écologiques et environnementales doivent également être prises en compte dans les plans d'actions et politiques publiques liées à l'habitat social.

Ce colloque, **présidé par François Caillé, président de l'USHOM et Maurice Gironcel, président d'Interco' Outre-Mer et de l'ACCDOM, et avec la représentation de tous les territoires d'Outre-mer fut l'occasion d'avoir un regard croisé de l'ensemble des acteurs grâce à la participation de nombreux élus, parlementaires, services de l'État et institutions vers un objectif commun** : rendre compte des réalités du terrain et des difficultés à améliorer la situation en vue des moyens économiques mis à leurs dispositions et soulever les questions et les sujets pouvant amener à une réflexion dite « essentielle ».

Disposer de logements dignes et sécurisés est sûrement un des besoins les plus importants de notre société, une pierre angulaire, un fondement essentiel. Et pourtant si les logements sociaux sont nécessaires, les besoins de la population ultramarine ne sont malheureusement pas satisfaits. Rappelons que la loi égalité réelle en Outre-mer, créée le 14 février 2017, est destinée à venir réduire au maximum les inégalités des territoires d'Outre-mer. Maurice Gironcel a annoncé lors du colloque que les résultats étaient loin du compte attendu, voire même que les ambitions étaient à la baisse. Le retard s'accumule alors, ne faisant que creuser ces inégalités.

D'un point de vue transversal à tous les sujets et questions abordés durant la séance, il ressort, et ce plus que jamais, la nécessité d'analyser le mode de vie des locaux et les interactions avec les espaces afin de cerner au mieux les besoins des habitants. L'objectif serait de ne pas copier les modèles que l'on peut observer en métropole, qui ne correspondent pas du tout aux attentes de la population des territoires d'Outre-mer, afin de créer des espaces qui seraient parfaitement adaptés à la vie locale et à l'identité architecturale. Il est urgent de prendre en compte la notion d'« habiter » dans les projets.

Dans un contexte inédit de crise économique, sociale et sanitaire, il convient de mesurer l'ampleur de la tâche qui attend les acteurs de l'habitat social ultramarin. L'USHOM, Interco' Outre-mer et l'ACCDOM ainsi que l'ensemble des acteurs présents, travaillent aujourd'hui à la rédaction de propositions concrètes dans le but de préparer l'avenir de nos territoires d'Outre-mer.

En attendant vous pouvez retrouver l'intégralité de la séance en cliquant sur le lien suivant :

[Le logement social ultramarin au centre des enjeux économiques, sociaux et du changement climatique](#)



31^e Convention de l'AdCF, Clermont-Ferrand « Intercommunalités : aux avant-postes de la relance »

Accueillies par Monsieur Olivier Bianchi, président de Clermont Auvergne Métropole et maire de Clermont-Ferrand et sous l'égide du président de l'AdCF, Sébastien Martin, ces journées seront consacrées aux enjeux de revitalisation économique, de transition écologique, de cohésion sociale... avec en perspective de nombreux forums, conférences, points juridiques... et visites !

Le président M. Gironcel s'exprimera au nom des intercommunalités ultramarines lors de la séance plénière de clôture centrée sur les questions climatiques et les stratégies des territoires pour s'inscrire dans une stratégie bas-carbone. Tout l'enjeu sera de présenter les défis spécifiques de la transition énergétique dans les territoires ultramarins, en soulignant leurs diversités et en illustrant les initiatives innovantes prises en Outre-mer.

Retrouvez le programme en intégralité et toutes les informations sur le site de l'AdCF :

https://www.adcf.org/contenu-article-adcf-direct?num_article=6231



Intercommunalités : aux avant-postes de la relance

RENCONTRE AVEC ...

... Le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de Mayotte

Le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Mayotte (SIEAM) a été créé le 1^{er} janvier 1992 par la fusion de trois syndicats de communes. Nommé SAEM jusqu'en avril 1998, le Syndicat prend la dénomination de Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Mayotte (SIEAM), après l'intégration de l'assainissement dans ses compétences. Puis, suite à l'entrée de la Communauté d'Agglomération de Dombeni Mamoudzou (CADEMA) et de la Communauté d'Agglomération du Grand Nord de Mayotte (CAGNM) dans le périmètre du Syndicat, le SIEAM est devenu le SMEAM le 01 janvier 2020.



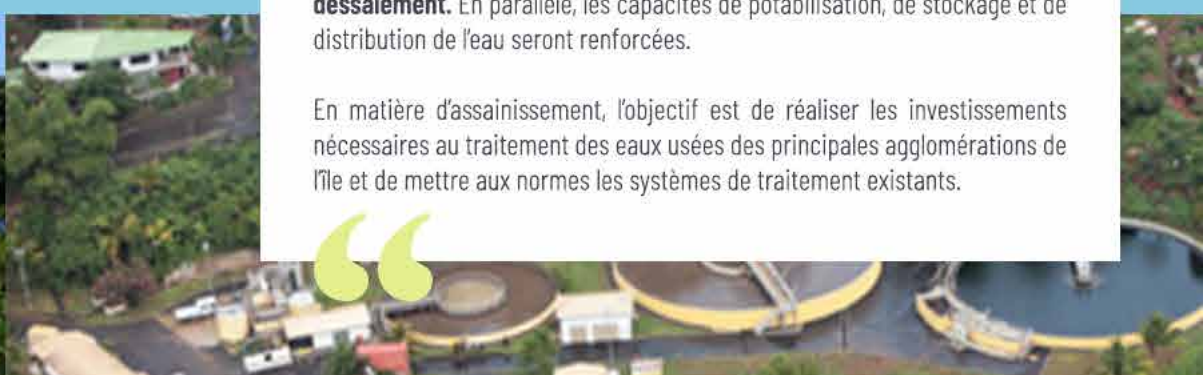
Les ambitions du SMEAM :

La nouvelle équipe, conduite par le **Président Ahamada Fahardine**, mène un redressement actif de la structure.

Le syndicat s'emploie à achever le Schéma directeur de l'eau potable, à réviser celui de l'assainissement, à négocier un nouveau Contrat de progrès pour la période 2022-2026, tandis que les principaux investissements structurants en eau potable et en assainissement sont relancés.

Les principaux enjeux en eau potable du territoire pour les prochaines années sont la réalisation de nouveaux ouvrages de production d'eau, à savoir une nouvelle retenue collinaire et deux nouvelles usines de dessalement. En parallèle, les capacités de potabilisation, de stockage et de distribution de l'eau seront renforcées.

En matière d'assainissement, l'objectif est de réaliser les investissements nécessaires au traitement des eaux usées des principales agglomérations de l'île et de mettre aux normes les systèmes de traitement existants.



ZOOM SUR ...



... Les compétences du SMEAM

- Etude, réalisation, exploitation, entretien des ouvrages :
 - de production, d'adduction et de distribution d'eau potable, industrielles, et agricoles existants ou à créer,
 - de collecte et de traitement des eaux usées domestiques et industrielles existants ou à créer,
- Pose et exploitation des ouvrages de défense incendie.

Depuis 1992, le service d'eau est affermé à la SOGEA (filiale du groupe VINCI), qui deviendra la SMAE en 2014. Ses missions sont notamment l'exploitation du service public de production et de distribution d'eau potable, l'adduction d'eau brute, la relation avec les usagers du service et la perception auprès des abonnés des rémunérations liées aux services fournis. La compétence assainissement, gérée sous forme de régie à partir de 2006, a fait également l'objet d'un contrat d'affermage en 2020 à la SMAA, une autre filiale du groupe VINCI.

... SMEAM, un syndicat mixte intercommunal

Le SMEAM exerce en lieu et place de toutes les communes de MAYOTTE les compétences liées à l'eau potable et à l'assainissement collectif des eaux usées. La population concernée est estimée à 256 500 habitants au dernier recensement INSEE de 2017.

Il regroupe ainsi les deux communautés d'agglomération du département de Mayotte ainsi que les onze autres communes non couvertes par ces deux communautés.

Il est actuellement présidé par **Monsieur Ahamada Fahardine**, maire de la commune de Bandraboua, située dans le nord de l'île.



Association Interco' Outre-mer - www.interco-outremer.fr

Pour toute question, merci de contacter Caroline Cunisse à contact@interco-outremer.fr